Image not found or type unknown

propriété d'un bâtiment agricole sur terrain locatif

Par **ladriere**, le **19/07/2011** à **20:44**

Bonsoir ,

Mon pére est propriétaire d'un terrain sur lequel mon mari et moi avons construit un bâtiment agricole.Nous payons chaque année un fermage pour ce terrain.Le terrain ne nous appartient pas , mais le bâtiment agricole nous appartient.
Est-il vrai que ce bâtiment en question peut devenir la propriété de mon père? Si , oui , au bout de combien de temps?
Merci pour la réponse que vous voudrez bien m'apporter.
Sincères Salutations.
Aurélie Braquaval Ladrière

Par **Domil**, le **19/07/2011** à **21:56**

Sauf démembrement vertical de la propriété, tout bati sur un terrain appartient au propriétaire du terrain.

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés